



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 105977

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur l'ardente nécessité de revaloriser le pouvoir d'achat des retraités handicapés. Le handicap n'est pas voulu, mais subi, du fait de la maladie ou de l'accident. Or nos compatriotes handicapés retraités touchent des pensions modestes, notamment en raison de l'application d'une « décote » pour les années non travaillées en raison du handicap. Il lui demande si le Gouvernement est disposé, dès la loi de finances 2007, à prendre les dispositions financières nécessaires, dans un souci de justice sociale et d'équité, dans le respect de l'idéal républicain, en faveur des retraités handicapés pour revaloriser le montant des pensions vieillesse.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105977

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10269